



HAL
open science

L'élevage pastoral en Corse

François Casabianca

► **To cite this version:**

François Casabianca. L'élevage pastoral en Corse: Les enseignements à tirer d'une trajectoire d'évolution. Pour, revue du Groupe Ruralités, Éducation et Politiques, 2016, 231 (3), pp.179-185. 10.3917/pour.231.0179 . hal-02636480

HAL Id: hal-02636480

<https://hal.inrae.fr/hal-02636480>

Submitted on 27 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'ÉLEVAGE PASTORAL EN CORSE

Les enseignements à tirer d'une trajectoire d'évolution

François Casabianca

GREP | « Pour »

2016/3 N° 231 | pages 179 à 185

ISSN 0245-9442

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.inforevue-pour-2016-3-page-179.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour GREP.

© GREP. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

L'élevage pastoral en Corse

Les enseignements à tirer d'une trajectoire d'évolution

François CASABIANCA

INRA LRDE Corte

Les activités d'élevage sont l'objet de nombreuses interrogations dans nos sociétés contemporaines. De ce point de vue, la Corse présente quelques particularités qui en font un cas d'étude pertinent pour saisir ce qui se joue dans la construction d'un rapport renouvelé des hommes aux animaux domestiques. L'élevage corse fait partie des formes dites « peu évoluées », où très peu d'animaux sont confinés dans des structures closes, où la relation avec le milieu demeure essentielle, où le caractère extensif passe pour garantir que les hommes aussi bien que leurs bêtes prennent le temps de vivre.

Le point de vue que je défends dans ce court papier vise pourtant à montrer qu'au sein de sociétés dont la matrice rurale est toujours prégnante, les évolutions du monde occidental se font sentir. Et que le pacte de la domestication connaît un renouveau mais aussi quelques entorses, certes différentes de celles du secteur agro-industriel, mais bien réelles.

Les évolutions des activités d'élevage en Corse au cours des quelques décennies passées montrent globalement une imbrication entre, d'un côté une activité résiduelle à caractère pré-industriel et longtemps considérée comme sans avenir, et, de l'autre, un secteur remis en visibilité, avec des choix post-modernes qui peuvent être durables. En quoi cette évolution s'est-elle nourrie de mutations et de retours en arrière, de convictions et de renoncements, et quels enseignements en tirer ?

Un archaïsme menacé dans une zone marginale

Jusqu'au début du XX^e siècle, les activités d'élevage sont intégrées au système agraire de subsistance qui prévalait dans la Corse rurale (Bigot, 1887). Les bovins fournissaient des paires de bœufs de labour, les ovins laitiers conduits par des bergers sans terre utilisaient les chaumes et la vaine pâture, et

transhumaient en haute montagne tout l'été. Les porcs profitaient des parcours en forêt et des châtaignes et glands disponibles à l'automne. L'effondrement de ce système agraire traditionnel par disparition de la céréaliculture vivrière est bien décrit par de nombreux auteurs (Pernet et Lenclud, 1978). Il provoque une désertification des campagnes et l'élevage devient alors une activité résiduelle dans un espace rural immense et vide, devenu ingérable par les seules forces des éleveurs et où le maquis reprend ses droits.

Au cours des décennies 70 et 80, les élevages corses sont examinés à l'aune des progrès visés à l'échelle nationale (Renucci, 1977). Les quelques performances mesurées sont alors jugées ridicules selon les référentiels qui commencent à se constituer. Par exemple, la production de la brebis de race Corse se révèle très faible face à la brebis Sarde ou la brebis Lacaune, prises dans des schémas de sélection efficaces. Les modèles de production sont questionnés : les parcours et le maquis sont-ils encore des ressources pertinentes ? Des porcs élevés en liberté, conduits en transhumance estivale et abattus à des âges très avancés (18 à 24 mois en général) représentent-ils un mode d'élevage à maintenir dans une Corse qui cherche à se moderniser (Molénat et Casabianca, 1979) ?

Dans cet examen, il est souvent souligné le rapport homme-animal très particulier et la domesticité étonnante des animaux pourtant élevés en liberté. Pour autant, dans les années 1970, les effets pervers des primes à la vache allaitante stimulent une explosion des effectifs de vaches maquisées avec une occupation de l'espace par des troupeaux de bovins de cueillette sans visée productive (Casabianca et Vercherand, 1986) et qualifiés d'hyper-extensifs.

À la seule exception de la brebis laitière prise dans la fourniture de lait pour les industries de Roquefort, l'éleveur assume en général l'ensemble des fonctions distribuées entre les acteurs des filières. Les chevriers assurent la fabrication fromagère, les porchers exercent l'abattage de leurs porcs à la ferme, la transformation en charcuterie sèche dans leurs ateliers et la vente de leurs produits. Ce mode de production met en évidence les limites de l'appui technique dans ses formes classiques, et explique le caractère lacunaire des bases de données. Le rapport atomisé au marché et la vente directe dominante sont liés à la réputation des produits et à l'essor du tourisme. Le secteur se caractérise alors par une prééminence de l'informel. Et, en l'absence d'organisations de filières et de définition claire des produits, les fraudes et imitations des produits « corses » fleurissent.

La tradition revisitée comme base pour concevoir l'avenir

Devant ces difficultés, certains acteurs du monde de l'élevage ont adopté d'abord une attitude défensive : il fallait affirmer des différences et les valoriser (Prost et Vallerand, 1991). La situation du secteur ovin lait est emblématique de ce mouvement : il a été confronté à un traumatisme majeur, celui du retrait des industriels de Roquefort qui, après avoir acheté le lait de brebis en

Corse dans sa quasi-totalité depuis plusieurs décennies (début des achats en 1893), ont décidé de réduire brutalement ces achats à partir de 1980. La réaction locale a visé la protection d'un co-produit de la fabrication fromagère, le *Brocciu*, un fromage obtenu à partir du lactosérum, contre une utilisation par le dernier industriel encore présent jugée abusive. Une Appellation d'Origine a été octroyée sur la base d'une définition minimale en 1983.

Il a fallu progressivement identifier ce qui justifiait la protection du nom « *Brocciu corse* » (de Sainte Marie *et al.*, 1995). Tout d'abord, a été mis en avant l'usage exclusif des races locales de brebis et de chèvres, comme élément de biodiversité domestique attachée au terroir corse. Un travail de fond s'est alors engagé sur les aptitudes de ces races et sur leur gestion collective. Le contrôle laitier a débouché sur une reconnaissance d'abord de la brebis corse puis de la chèvre corse. Un schéma de sélection a vu le jour accompagné rapidement par une coopérative d'insémination artificielle pour des calculs d'index génétique et pour assurer une diffusion élargie du progrès génétique. On doit souligner ici la co-évolution entre des hommes dans leurs organisations et leurs animaux dans les troupeaux et les populations.

Parmi les autres points d'appui, figurent en bonne place la spécificité des ressources du milieu et la culture technique des éleveurs-transformateurs. Le pastoralisme, base de ces activités, est mobilisé à l'appui de la reconnaissance des produits, et se présente désormais comme une activité exigeante en travail qualifié, en contraste avec la vision classique d'un élevage extensif de cueillette.

M. Antoine POGGIOLI, porcher à Ucciani en Corse-du-Sud, au milieu de ses animaux de race Nustrale et au cœur de sa châtaigneraie. Il fait naître, élève et abat environ 300 porcs par an qu'il transforme lui-même en produits typiques, avec sa femme et son beau-fils



Photo : M. Commandeur – INRA

Plus récemment, les produits de l'élevage porcin traditionnel font l'objet d'une reconnaissance en Appellation d'Origine Protégée, en mettant en valeur tout ce qui en faisait un archaïsme supposé : des porcs à croissance lente conduits sur parcours, finis aux glands et aux châtaignes, produisant une viande mûre et un gras abondant, et transformés en hiver en produits affinés longuement. Des projets d'AOP se font jour pour les fromages avec la difficulté de leur diversité territoriale (pas moins de 5 types différents sur toute la Corse). Les bovins ne sont pas en reste avec un essor remarquable de l'Agriculture Biologique qui s'organise au niveau régional et prend sa place parmi les filières territorialisées.

Il faut souligner que ce mouvement de fond mobilise l'ancrage des activités dans ce qui est présenté comme un ensemble de pratiques ancestrales préservées par l'insularité et par la faible pénétration des modèles techniques importés (Ravis-Giordani, 2001). Ainsi, les cahiers des charges, par les corps de règles et les valeurs-cibles qu'ils contiennent, formalisent des accords sur la tradition à conserver et à respecter. La conduite des animaux faite d'orientation plus que de contrainte, la mobilisation de leurs aptitudes à tirer parti de ressources spontanées, à se transmettre entre générations des comportements alimentaires et spatiaux adaptés aux couverts complexes et aux saisonnalités marquées, deviennent autant d'atouts (Bouche, 2011) pour asseoir les promesses de produits originaux méritant d'être différenciés sur les marchés. En effet, ces modèles techniques, en limitant le recours aux intrants et la productivité des troupeaux, conduisent à un accroissement des coûts de production et exigent une montée en gamme sur des marchés de niche rémunérateurs.

À travers cette mise en dynamique de la tradition, l'élevage corse dispose de nouvelles institutions qui complètent le paysage existant en renouvelant les élites rurales sur des bases de développement endogène et en autorisant la conduite d'apprentissages de nouvelles responsabilités (Vallerand *et al.*, 1992). Ces acteurs organisés élaborent ainsi des stratégies permettant d'orienter les installations de jeunes éleveurs et d'offrir des repères d'évolution aux élevages en place.

Une transition territoriale faite de tensions et de contradictions

Ce mouvement d'investissement dans une tradition rénovée, voire réinventée, ne se fait pas sans difficultés. Les transitions sont rendues complexes par la coexistence entre des formes repensées pour s'insérer dans un monde occidental post-moderne (prêt à considérer des originalités qu'il rejetait précédemment) et le maintien de traits archaïques qui heurtent le regard des habitants et les renvoient à un passé qu'ils espéraient révolu.

Par exemple, les abattoirs agréés étant de création récente, les pratiques d'abatage à la ferme se sont largement maintenues, en particulier pour les agneaux et les cabris de lait. Le transport de tels animaux, très jeunes et fragiles, leur mise à mort dans des conditions souvent sous-optimales sur des chaînes non spécialisées et le transport de leurs carcasses en véhicule réfrigéré en retour

vers l'éleveur, représentent des risques et des coûts que, en particulier, nombre de chevriers refusent ou contestent. Faut-il se battre pour une reconnaissance légale de l'abattage fermier ? Pour que l'éleveur assume alors ses responsabilités vis-à-vis d'un animal qu'il a fait naître, au lieu de les déléguer à d'autres. Cependant, les chevriers, par leur refuge fréquent dans l'informel et dans les solutions individuelles, restent ainsi encastrés dans une tradition indépassable, qui leur offre peu de perspective d'avenir.

De même, le recours à la rusticité des animaux est souvent donné pour caractéristique majeure de ces élevages pastoraux, aussi bien des petits ruminants que des porcs. On a besoin d'animaux partenaires de leurs éleveurs, montrant des aptitudes en adéquation avec les exigences des systèmes. Pour autant, la question du bien-être animal mériterait d'être posée tant les conditions de vie semblent souvent précaires et peuvent engendrer de la souffrance. La domestication s'accompagne de responsabilités qu'il serait bon de rappeler à certains éleveurs extensifs.

De plus, on observe les signes visibles de dé-domestication par la divagation de bovins ensauvagés ou par la prolifération d'animaux croisés entre porcs et sangliers. Ce phénomène est lié à celui de la fermeture du milieu qui se poursuit inexorablement, et provoque des risques d'incendies dès que les écobuages viennent suppléer l'entretien coûteux de tels espaces (Paoli et Santucci, 2014). Est-il envisageable, par le brûlage dirigé et la réactivation des savoirs associés, de refaire du feu un mode de gestion légitime ? Simultanément, la sédentarisation en plaine des élevages basés sur la culture de l'herbe (Santucci, 2010), couplée à l'abandon de la transhumance, aboutit à une réduction tendancielle de l'espace productif (Millet, 2017). Mais un élevage méditerranéen sans céréaliculture est-il traditionnel et peut-il se poser en gestionnaire de l'espace rural ? L'image des éleveurs « chasseurs de primes », considérés comme incapables de gérer l'espace et les paysages, dont les pratiques sont génératrices de risques d'incendies, alimente le dialogue de sourds avec le reste de la société pris dans une urbanisation croissante et une incompréhension généralisée.

Cette fermeture du milieu montre d'autres conséquences en matière sanitaire. Le pastoral suppose des interactions fréquentes entre la faune domestique et la faune sauvage, ce qui engendre de grandes difficultés de gestion des maladies. La Corse devient ainsi un lieu où l'éradication de pathogènes devient très complexe et où les méthodes classiques révèlent leurs limites. La nécessité de mieux territorialiser les formes d'organisation pour lutter efficacement fait de la Corse un terrain d'expérimentation de nouvelles conceptions où les différents acteurs concernés (éleveurs, chasseurs, abattoirs, vétérinaires, mais aussi, élus, médias) doivent se coordonner à des échelles de proximité pour construire la santé comme un bien commun (Charrier et Casabianca, 2015).

Un autre paradoxe majeur de la situation actuelle est l'excellente réputation des produits corses, confortée par l'existence des produits sous signe d'origine,

et qui assure des revenus conséquents sans efforts de commercialisation élargie. Ainsi, la vente directe à la ferme, éventuellement les foires et marchés locaux, suffisent dans la plupart des cas à écouler les volumes limités de chacun, et n'induisent aucun besoin d'investir dans des signes d'origine (largement inutiles dans la relation directe entre producteur et consommateur), ou dans des capacités d'exportation hors de l'île. Ce paradoxe limite la portée des actions collectives de protection, voire les rend inutiles au profit d'un soupçon généralisé sur les statuts des personnes et des produits (Sorba *et al.*, 2016). Du lait de brebis d'Aveyron ou de Sardaigne vient se mêler à celui traité des brebis corses pour produire des fromages régionaux. De la viande porcine de Bretagne vient adopter des traits de salaisons apparemment typiques. Ces offres occupent de larges parts de marché pour des touristes le plus souvent incapables de discerner les produits authentiques dans une telle confusion, au risque d'un épuisement de la réputation collective.

Enfin, un dernier paradoxe concerne les effets sensibles d'une pénétration continue des conceptions techniques relevant du productivisme, ce qui montre que les mécanismes de protection des niches sont imparfaits. Par exemple, les critères de sélection des brebis demeurent calqués sur le modèle de la brebis à l'herbe et visent essentiellement à accroître les quantités de lait. Cela provoque une tension par rapport au cahier des charges de l'AOP *Brocciu* qui limite les intrants et dont le respect est de moins en moins répandu (Linck *et al.*, 2009). Autre exemple, celui du comportement des éleveurs de porcs engagés dans des AOP où la maturité de la viande issue d'animaux à croissance lente, élevés sur parcours et abattus à des âges avancés, est le socle de la valeur des produits. Certains éleveurs visent pourtant à accroître la vitesse de croissance et les rendements carcasse de la race porcine locale, ce qui va à l'encontre des originalités à cultiver. On peut donc observer que le régime dominant influence les pratiques, même dans un univers très éloigné du productivisme.

Conclusion : Un élevage en transition dont l'issue demeure incertaine

La période actuelle se caractérise ainsi par de forts enjeux de relations entre une société et son élevage : la vision positive avec le berger en figure mythique, les races locales comme patrimoine, les produits à la typicité revendiquée et la fierté de toute une communauté. Et, en même temps, la vision négative des animaux en divagation sur les routes, les incendies à répétition dès que le vent commence à souffler, les falsifications qui induisent un soupçon généralisé sur les produits proposés sur les marchés. C'est dans l'ambiguïté de ces deux visions que les activités d'élevage font leur chemin sans que l'on puisse affirmer quelle en sera l'issue.

La transition agro-écologique, en connectant les chaînes de valeur aux ressources du milieu, peut trouver dans le pastoralisme les repères pertinents pour construire une matrice d'évolution des activités d'élevage et ainsi éclairer

leur chemin vers une durabilité accrue. En repérant les efforts à consentir de la part des acteurs de l'élevage corse, ce cadre de réflexion pourrait également offrir la possibilité d'un dialogue renouvelé avec la société locale.

Bibliographie

- Bigot M. (1887). *Paysans corses en communauté. Porchers-bergers des montagnes de Bastelica*. Paris. 73 p.
- Bouche R. (2011). "Mediterranean pastorality: Sustainable know-how in search of development". In *New trends for innovation in the Mediterranean animal production*. Bouche, Derkimba and Casabianca (Eds), EAAP publication n° 129, 243-254.
- Casabianca F., Vercherand J. (1986). "Effets des primes dans l'élevage corse. Un exemple d'intervention de politique agricole contrariant le développement". *Actes du colloque « Régions défavorisées et protection de l'environnement. Politique Agricole Commune »*. Toulouse : FFSPN Éditeur, 184-195.
- Charrier F., Casabianca F. (2015). « La mise en dispositif de la lutte contre la maladie d'Aujeszyk en Corse : le poids des instruments ». *9^{es} Journées de Recherches en Sciences Sociales*, Nancy.
- Linck T., Bouche R., Casabianca F. (2009). « Brocciu, une appellation pour désapprendre », in Tekelioglu, Ilbert, Tozanli (Eds.), *Les produits de terroir, les indications géographiques et le développement local durable des pays méditerranéens*, Montpellier : CIHEAM, 199-212.
- Millet M. (2017). *Hommes, milieux, brebis et laits à la croisée des fromages. L'ancrage territorial des ovins laitiers en Corse et en Pyrénées-Atlantiques depuis la fin du XX^e siècle*. Thèse de doctorat Université de Corse. 514 p. + Annexes.
- Molenat M. et Casabianca F. (1979). « Contribution à la maîtrise de l'élevage extensif ». *Bulletin technique du département de génétique animale*, 32, 72 p.
- Paoli J.-C., Santucci P.-M. (2014). « Le dilemme de l'élevage sur parcours en Corse : de la politique anti-incendie à la recherche de l'autonomie ». *Les dossiers de l'environnement de l'INRA*, 34, 82-89.
- Pernet P., Lenclud G. (1977). *Bergers en Corse : essai sur la question pastorale*. Grenoble : PUG, 190 p.
- Prost J.A., Vallerand F. (1991). « Organiser la valorisation d'un patrimoine fromager régional. Le cas de la Corse ». *Milieux, sociétés et pratiques fromagères, Ethnozootechnie*, 47, 19-29.
- Ravis-Giordani G. (2001). *Bergers corses : les communautés villageoises du Niolu*. Ajaccio : Albiana. Parc naturel régional de Corse, 505 p.
- Renucci J. (1977). « L'élevage en Corse. Un archaïsme menacé ». *Revue de géographie de Lyon*, 45(4), 357-389.
- Sainte Marie (de) C., Prost J.A., Casabianca F. et Casalta E. (1995). « La construction sociale de la qualité. Enjeux autour de l'appellation d'origine contrôlée Brocciu corse ». In Nicolas et Valceschini (eds), *Agro-alimentaire : une économie de la qualité*. Paris : INRA-Economica, 185-198.
- Santucci P.M. (2010). « Vous avez dit *pastoral*... ? Analyse de la mutation du pastoralisme Corse », *Cahier des Techniques de l'INRA*, 70, 25-34.
- Sorba J.M., Millet M., Casabianca F. (2016). « Enjeux et conflits de légitimité autour de l'origine des fromages corses ». In Napoleone, Ben Salem, Boutonnet, Lopèz-Francos and Gabina (Eds), *The value chains of Mediterranean sheep and goat products. Organization of the industry, marketing strategies, feeding and production systems*. Zaragoza CIHEAM. Options Méditerranéennes, Série A, 115, 343-348.
- Vallerand F., Casabianca F., Santucci P.M., Bouche R. (1992). « Apports du concept d'organisation dans une recherche/action sur des systèmes d'élevage méditerranéens ». In Gibon et Matheron (eds), *Approche globale des systèmes d'élevage et étude de leurs niveaux d'organisation*. Publ Communautés Européennes EUR 14479 Fr-En, 21-44.